



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DE LAC-SAINT-JEAN-EST**

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT 317-2022**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** aux citoyens de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est par le soussigné, greffier-trésorier adjoint de la susdite MRC que :

Lors de la séance ordinaire du 14 juin 2022, le conseil de la Municipalité régionale de Comté de Lac-Saint-Jean-Est a adopté le règlement 317-2022, ayant pour objet de déléguer certaines compétences au comité administratif et d'abroger le règlement 5-83 adopté pour les mêmes fins.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité régionale de Comté de Lac-Saint-Jean-Est situé au 625, rue Bergeron Ouest, de même qu'aux bureaux municipaux des municipalités suivantes pendant les heures habituelles d'ouverture :

- Ville d'Alma : 140, rue St-Joseph Sud;
- Ville de Desbiens : 925, rue Hébert;
- Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix : 87, rue Saint-André;
- Municipalité d'Hébertville : 351, rue Turgeon;
- Municipalité d'Hébertville-Station : 5, rue Notre-Dame;
- Municipalité de Saint-Bruno : 563, avenue St-Alphonse;
- Municipalité de Saint-Gédéon : 208, rue Dequen;
- Municipalité de Saint-Nazaire : 174, rue Principale;
- Municipalité de Labrecque : 3425, rue Ambroise;
- Municipalité de Lamarche : 100, rue Principale;
- Municipalité de L'Ascension de N.S. : 1000, 1ère Rue Est;
- Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon : 430, rue Hôtel de Ville;
- Municipalité de Sainte-Monique : 101, rue Honfleur;
- Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot : 739, rue Gaudreault.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions des articles 433 et 451 du Code municipal.

Donné à Alma

Ce 15<sup>e</sup> jour de juin de l'an deux mille vingt-deux (2022),

Alain Coudé, greffier-trésorier adjoint

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, résidant à Alma, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication dans les bureaux municipaux des municipalités membres de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Également, cet avis public sera publié dans l'édition du mercredi 22 juin 2022 du journal « Le Lac-St-Jean ».

En foi de quoi je donne ce certificat à Alma ce 15<sup>e</sup> jour de juin 2022.

Alain Coudé,  
greffier-trésorier adjoint